



Mémoire de l'Écomusée du fier monde

déposé à l'OCPM

concernant un projet immobilier à l'angle des rues Amherst et square Amherst

L'Écomusée du fier monde

L'Écomusée du fier monde est un musée reconnu et appuyé au fonctionnement par le ministère de la Culture et des Communications du Québec et par le Conseil des arts de Montréal. Il bénéficie également de nombreux appuis financiers privés et publics dont ceux du ministère du Patrimoine canadien, de la Ville de Montréal et de l'arrondissement de Ville-Marie.

La mission de l'Écomusée du fier monde est la suivante :

- *de mettre en valeur la thématique du travail à Montréal depuis l'industrialisation;*
- *de prendre comme objet d'étude particulier le territoire du quartier Centre-Sud de Montréal, dans son contexte historique et actuel;*
- *de faire des activités muséales des outils d'éducation populaire et d'autonomisation (empowerment);*
- *de contribuer, en collaboration avec divers partenaires, au développement local du Centre-Sud.*

Fondé en 1980 et incorporé en 1982, l'Écomusée s'intéresse depuis toutes ces années au patrimoine local du quartier. C'est à ce titre qu'il intervient dans le présent dossier.

Les enjeux patrimoniaux liés au projet

Les enjeux reliés au patrimoine dans ce projet nous semblent de trois ordres :

- l'ancienne église
- la présence du mini-parc
- le paysage bâti du square et de la rue Amherst

Le projet présenté nous semble poser des problèmes à chacun des niveaux mentionnés.

- l'ancienne église est un bâtiment intéressant et témoigne de la présence de la communauté italienne dans le quartier. Elle est actuellement localisée dans un

environnement « ouvert » qui permet de bien apprécier le bâtiment. Son « intégration » dans le projet proposé nous semble plus que questionnable. Nous ne voyons pas en quoi le projet proposé met en valeur le bâtiment, sinon en l'incluant.

- le mini-parc situé au coin de la rue Amherst. La disparition de ce petit espace de verdure nous semble dommage. C'est une perte d'un espace vert, minime, mais présent, dans un quartier qui en a bien besoin.
- le paysage bâti de ce secteur est modifié de façon importante par le projet qui ne semble pas se préoccuper de l'environnement existant. D'abord, parce qu'au niveau des matériaux, des formes et du style, il ne semble pas y avoir un effort d'intégration au paysage bâti de la rue Amherst. De plus, le square Amherst est un espace ouvert. Le projet proposé en fait un espace fermé et enclavé, ce qui ne nous semble pas très heureux comme résultat. Le côté ouest de la rue Amherst est composée d'une série de bâtiments à 3 étages ; y ajouter un bâtiment de 5 étages de l'autre côté ne nous semble pas un geste respectueux du paysage environnant. Il est d'ailleurs à noter que même au moment où il y avait du bâti sur ce coin de rue, il se composait de bâtiments de 2 étages. De plus, le projet proposé dépose le bâtiment pratiquement en bordure du trottoir. C'est une rupture avec tout le reste de la rue Amherst, côté est. C'est un mur de 5 étages qui s'ajoute sur cette portion de la rue Amherst, un bâtiment à peu près équivalent au Marché Saint-Jacques actuel, mais directement en bordure du trottoir. Cela ne nous semble pas une proposition très heureuse.

Conclusion

Les dérogations demandées ne nous semblent pas justifiées.

- sur la hauteur : nous ne pensons pas que le passage de 15 à 25 mètres soit une bonne idée.
- nous pensons également que le dégagement du bâtiment par rapport à la rue Amherst n'est pas suffisant.

Un autre élément nous semble important. Le projet proposé est déposé en l'absence d'une vision du développement et de l'avenir de ce quadrilatère et du secteur. Le secteur du marché Saint-Jacques est important pour le quartier. Il est nécessaire de se donner une vision du développement et de l'aménagement futur de ce secteur, qui inclura les considérations patrimoniales.



René Binette, FAMC

Directeur, Écomusée du fier monde

2050 rue Amherst, Montréal